

III

*L'Ambassadeur des États-Unis au Canada au Secrétaire d'État
aux Affaires extérieures*

AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS

OTTAWA, le 15 juin 1955.

N° 257

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de me référer à la Note n° D-156 du 15 juin 1955 par laquelle vous exprimez votre consentement à ce que la construction et l'utilisation de certaines stations de radar additionnelles de la partie méridionale du Canada soient confiées au Gouvernement des États-Unis d'Amérique, sous réserve des conditions énoncées dans l'Annexe à votre Note.

Les conditions énoncées dans cette Annexe agrément à mon Gouvernement, qui approuve la proposition aux termes de laquelle votre Note et la présente réponse constitueront un accord entrant en vigueur à la date de la présente Note.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

R. DOUGLAS STUART

L'honorable

Lester B. Pearson
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures
Ottawa